



Communiqué de presse des élus EELV du Conseil régional NPDC

le 21 décembre 2013

« Canal Seine - Nord Europe : le groupe EELV apporte son soutien à la relance du projet et rappelle ses préoccupations environnementales »

Le projet d'aménagement d'un canal Seine - Nord Europe s'est invité deux fois en deux jours dans l'assemblée plénière du Conseil régional Nord – Pas de Calais. Lancé par une déclaration d'utilité publique en septembre 2008, le projet, dans sa phrase préparatoire, avait subi un important coup d'arrêt, lié à un volet financier irréaliste et à un coût global surdimensionné. En avril 2013, le réexamen du projet, confié au député du Nord Rémi Pauvros, au travers d'une mission parlementaire de reconfiguration, relance la démarche. Le Conseil régional du Nord – Pas de Calais était réuni le 19 novembre 2013 pour interroger Monsieur Pauvros sur les conclusions du nouveau rapport.

Pour le groupe EELV, le rapport Pauvros montre de nombreux éléments de satisfaction :

- Sandrine Rousseau, Vice-présidente en charge de la Recherche et de l'Enseignement supérieur, a rappelé l'**attachement du groupe écologiste au transport fluvial** entre le bassin parisien et la mer du Nord, qui diminuera l'empreinte carbone du transport routier et dynamisera l'économie des territoires concernés.
- D'autres éléments du rapport sont de nature à rassurer : l'**abandon du partenariat public privé, le rééquilibrage du coût du projet et la maîtrise rendue possible des impacts environnementaux** du canal, notamment le problème de la ressource en eau et des déblais/remblais liés au creusement du canal. Ces nouveaux éléments permettent au groupe de renouveler son soutien à un canal Seine – Nord Europe redimensionné.

Notre groupe a rappelé toutefois, par l'intermédiaire de son Président Jean-François Caron, qu'il accorderait une attention toute particulière à la dimension environnementale du projet : « *Deux dossiers demeurent fragiles : l'alimentation du futur canal en eau et la biodiversité. Nous attendons également une politique volontariste sur le plan du transfert modal. Enfin, nous accorderons une attention toute particulière au tracé du canal, et aux aménagements connexes tels que le canal Condé-Pommeroeul, dont les sédiments toxiques pourraient se déverser sur l'ensemble du réseau.* ».

A l'issue des débats, une motion de soutien du Conseil régional au projet de canal, invitant le Président de la République à passer à la phase opérationnelle, a été votée à l'unanimité des groupes républicains. A cette occasion, le groupe EELV a rappelé que le bon développement du projet, dans ses aspects économiques et environnementaux, restera conditionné au bon usage des plateformes multimodales, qui viendront connecter les voies navigables aux réseaux ferré et routier.

Contacts Presse :

Amélie Bon - Communication du Groupe d'élus régionaux « Europe Ecologie – les Verts »

am.bon@orange.fr - tél. 03 28 82 55 89 / 06 77 67 05 27

Plus d'informations sur notre site internet : <http://www.elus-npdc.eelv.fr>



**Les élus écologistes
au Conseil régional**

